

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

Un Investissement dans les Nouvelles Actions implique des risques substantiels et des incertitudes. Les Investisseurs potentiels doivent être capables de supporter le risque économique d'un investissement dans les actions et devraient être en mesure de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à considérer attentivement l'information contenue dans le Prospectus, et en particulier, la section « Facteurs de Risques », avant d'investir dans les Nouvelles Actions, les Droits de Préférence ou les Scrips. Les investisseurs doivent être particulièrement conscients que des revenus et/ou des flux de trésorerie inférieurs aux prévisions, ou des coûts opérationnels supérieurs aux prévisions, peuvent avoir des conséquences négatives sur l'Émetteur et sur sa capacité à distribuer des dividendes. Egalement, les modèles financiers complexes utilisés pour projeter et estimer les flux de trésorerie à long terme des sociétés détenant et opérant l'infrastructure ('Sociétés d'Infrastructure') reposent sur des hypothèses prenant en compte un certain nombre de facteurs, que l'Émetteur ne contrôle pas, et qui pourraient ne pas se matérialiser, ce qui pourrait finalement affecter le rendement. Les investissements dans des Sociétés d'Infrastructure sur la base de contrats à long terme (via une participation ou des prêts subordonnés) constituent un type d'investissement relativement récent, et qui n'ont dès lors pas été éprouvés en comparaison avec d'autres types d'investissement. L'éventualité à long terme de problèmes opérationnels liés aux Sociétés d'Infrastructure pourrait affecter le rendement des investissements de l'Émetteur. L'Émetteur peut manquer des opportunités d'investissement qui seraient proposées directement à ses Actionnaires Principaux.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, en tout ou en partie, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon, en Suisse ou dans tout autre pays ou toute autre juridiction dans laquelle sa diffusion n'est pas autorisée légalement. D'autres limitations s'appliquent également.

Première phase de l'offre publique dans le cadre de l'augmentation de capital achevée avec succès avec une souscription de 85,86% des Nouvelles Actions

Lancement le 15 décembre 2016 du placement privé accéléré de scrips réservé aux investisseurs institutionnels

- Le 1^{er} décembre 2016, TINC a lancé une offre publique de souscription à un maximum de 6.818.182 Nouvelles Actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux pour un montant maximal de 76.704.547,50 EUR.
- Le prix d'émission a été fixé à 11,25 EUR par Nouvelle Action.
- Deux droits de préférence extra-légaux donnaient le droit de souscrire une Nouvelle Action.
- La souscription de 85,86% des Nouvelles Actions (5.854.183 Nouvelles Actions) par l'exercice de droits de préférence extra-légaux.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

- Les résultats de la vente des scrips, les résultats définitifs de l'augmentation de capital et le montant, le cas échéant, qui reviendra aux titulaires des droits de préférence extra-légaux non exercés seront rendus publics le 15 décembre 2016.
- TINC a demandé à l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA) de suspendre l'admission à la négociation des actions sur le marché réglementé Euronext Brussels le 15 décembre 2016 jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de l'augmentation de capital.
- La remise des Nouvelles Actions est prévue pour le 19 décembre 2016.

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

TINC déclare que, dans le cadre de son offre publique de souscription d'un maximum de 6.818.182 de Nouvelles Actions pour un prix de 11,25 EUR par Nouvelle Action, faisant partie d'une augmentation de capital en numéraire avec droits de préférence extra-légaux, 5.854.183 Nouvelles Actions ont été souscrites via l'exercice de droits de préférence extra-légaux (2 droits de préférence extra-légaux donnent droit à souscrire 1 Nouvelle Action). Cela représente une souscription de 85,86% du montant maximal de 76.704.547,50 EUR.

La période de souscription avec droits de préférence extra-légaux s'est clôturée le 14 décembre 2016. Les 1.927.998 droits de préférence extra-légaux, qui, pendant la période de souscription n'ont pas été exercés, seront transformés en un même nombre de scrips qui seront vendus lors d'un placement privé accéléré réservé aux investisseurs institutionnels. Celui-ci aura lieu le 15 décembre 2016.

Les investisseurs qui achètent des scrips, s'engagent de manière irrévocable à souscrire les Nouvelles Actions restantes aux mêmes conditions que pour la souscription avec droits de préférence extra-légaux: une (1) Nouvelle Action à 11,25 EUR pour deux (2) droits de préférence extra-légaux sous forme de scrips.

Les Nouvelles Actions ne donneront seulement droit qu'à un dividende pour l'exercice en cours, calculé au *pro rata temporis* pour la période débutant à la date d'émission des Nouvelles Actions (19 décembre 2016) et se clôтурant le 30 juin 2017.

Le 15 décembre 2016 jusqu'à l'annonce des résultats du placement privé accéléré des scrips, la négociation des actions sera suspendue.

Les résultats de la vente des scrips et les résultats finaux de l'offre publique de souscription seront rendus publics via un nouveau communiqué de presse, en principe, le jeudi 15 décembre 2016.

Le Prospectus est disponible en néerlandais et en anglais. Le résumé est également disponible en français. Le Prospectus sera gratuitement mis à disposition des investisseurs au siège social de l'Émetteur (Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerpen) à partir du 1^{er} décembre 2016 (avant l'ouverture de la bourse).

Le Prospectus est également gratuitement mis à disposition des investisseurs auprès de i) KBC Securities NV/SA au numéro de téléphone +32 2 429 37 05 (NL, ENG) mais également le résumé (FR), KBC Banque NV/SA au numéro de téléphone +32 3 283 29 70 (NL, ENG) mais également le résumé (FR), CBC Banque NV/SA au numéro de téléphone +32 800 92 020 (NL, ENG) mais également le résumé (FR) et via Bolero au numéro de téléphone +32 78 353 353 (NL, ENG) mais également le résumé (FR); ii) Belfius Banque SA/NV, sur demande au numéro de téléphone +32 2 222 12 02 (NL, FR et ENG); et iii) Banque Degroof Petercam NV/SA au numéro de téléphone +32 2 287 9312 (NL, ENG) ainsi qu'un résumé (FR).

Moyennant le respect de toutes les dispositions légales applicables, le Prospectus est également disponible sur les sites web de i) KBC Securities NV/SA, via https://www.kbcsecurities.com/services/corporate_finance/Prospectus.aspx, de KBC Banque NV/SA, via <https://www.kbc.be/product/beleggen/aandelen/aandelentransacties.html>, de CBC Banque SA/NV, via www.cbc.be/corporateactions, et de Bolero, via www.bolero.be/nl/tinc et www.bolero.be/fr/tinc; ii) Belfius Banque SA/NV, via www.belfius.be/TINC; et iii) Banque Degroof Petercam NV/SA, via [https://www.degrootpetercam.be/tinc-2016](http://www.degrootpetercam.be/tinc-2016).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

Le Prospectus est également disponible sur le site web de TINC
(www.tincinvest.com/kapitaalverhoging2016).

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

Prudence par rapport aux projections

Ce communiqué peut contenir des projections qui comportent des risques et des incertitudes telles que notamment des déclarations sur des projets, des objectifs, des attentes et des intentions de TINC. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que de telles projections contiennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles importantes que TINC ne contrôle pas en grande partie. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs de ces risques ou de ces incertitudes se réaliseraient ou dans le cas où les hypothèses de base retenues s'avéreraient inexactes, les résultats finaux peuvent substantiellement différer des résultats prévus, attendus, estimés ou extrapolés. Par voie de conséquence, TINC ne prend pas la responsabilité de l'exactitude de ces projections.

INFORMATION IMPORTANTE

L'information contenue dans le présent communiqué n'est pas destinée à être diffusée, publiée ou distribuée directement ou indirectement aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, ou en Australie, au Canada, en Suisse ou au Japon. L'information contenue dans le présent communiqué ne constitue pas une Offre de souscription de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, en Suisse et au Japon.

Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, à moins qu'ils ne soient enregistrés conformément à la législation applicable ou exemptés d'un tel enregistrement. TINC Comm. VA n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie de l'Offre aux Etats-Unis. Cette information ne constitue pas une demande de recevoir des fonds, des titres ou toute autre contre-prestation et, dans l'hypothèse où ils seraient renvoyés en réponse à l'information contenue dans le présent communiqué, ils ne seront pas acceptés.

Un prospectus concernant l'Offre des actions de TINC Comm. VA. est publié. Un exemplaire du prospectus est disponible sur le site web de TINC Comm. VA.

Le présent document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne peuvent souscrire une quelconque action à laquelle il est référé, ou acquérir une telle action, sauf sur la base d'information qui est contenue dans le prospectus.

Contact:

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – manu.vandenbulcke@tincinvest.com

Bruno Laforce, Investor Relations TINC

T + 32 3 290 21 73 – bruno.laforce@tincinvest.com

Information privilégiée
15 décembre 2016 – pour diffusion immédiate

À propos de TINC

TINC est une Société d'investissement cotée en bourse qui investit dans les sociétés actives dans la réalisation et l'exploitation d'infrastructures. TINC possède un portefeuille diversifié de participations dans diverses infrastructures telles que des infrastructures routières et de tramway, un centre d'affaires, un parking, et une infrastructure énergétique, et ce en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésoreries à long terme, qui ont un caractère durable et qui forment la base de la politique de dividendes de TINC. Les participations sont gérées activement par une équipe de professionnels expérimentés en investissement et en infrastructure et dont les bureaux sont établis à Anvers et à La Haye. TINC est cotée sur Euronext Brussels depuis le 12 mai 2015.

Visitez notre site web pour plus d'informations : www.tincinvest.com
